



Pétition

contre la privation de congés des douaniers lors des JOP 2024 !

**POUR la liberté et le droit :
Nos propositions !**



Thème	Dispositif officiel prévu	Revendications SOLIDAIRES Douanes
Congés annuels (CA) durant « la période de référence » (du 01/06 au 30/09/2024)	Restrictions infondées 60 à 100% d'effectif requis selon les services et les régions ❶	Libre choix rappel du droit à disposer librement des congés annuels toute l'année ❷
Majoration de rémunération indemnités supplémentaires	ZÉRO garantie Potentiellement 0 € 125 à 375€ bruts/mois max. pour les « agents <i>directement</i> » <i>impliqués/mobilisés</i> dans la bonne organisation des Jeux » ❸ * NDLR : « <i>directement</i> » = les personnels en poste sur les sites olympiques et en charge de leur logistique... !	Indemnité au niveau du barème en vigueur à la Fonction publique hospitalière (FPH) au sein de l' AP-HP cat. C : 800 €/semaine cat. B : 1000 € / semaine cat. A : 1200 € / semaine Le minimum acceptable, c'est le standard « Paris-spécial » dispositif DGDDI déjà existant pour les équipes de renfort, éprouvé avec succès pour les renforts Brexit et le redéploiement aéroportuaire en 2021
Prise en charge des surcoûts	50% du surcoût pour les douaniers résuissionnés pour les JO pris en charge par les agents en leur qualité d'adhérents de la MDD* * NDLR : = PRIS SUR LEURS COTISATIONS SANTÉ (du c.. qui paie, donc !?). Cela ayant été acté sans l'accord préalable des adhérents eux-mêmes ! Est-ce légal ? Sans que ni la DGDDI ni le Ministère n'aient daigné jusqu'à présent mettre la main au porte-monnaie !	100 % du surcoût pour toutes et tous pris en charge exclusivement par l'État employeur (NDLR : le même État qui a décidé de la tenue des JO - malgré leurs conséquences - en France !)
Transports en commun	Dérisoire Achat de tickets en début 2024, distribuables au coup par coup aux personnels * NDLR : organisation à mi-chemin entre un pays sous-développé et l'armée mexicaine	« Passe transport » pérenne Gratuité des transports en commun pour tous les personnels douaniers et les professions de 1 ^{ère} ligne (personnels infirmiers, enseignants, etc)

**Pétition contre la privation de congés des douaniers !
POUR la liberté et le droit durant les JOP 2024 !**

<https://www.change.org/droit-a-congés-pour-les-douaniers-durant-les-JOP2024>

Sources :

- ❶ note DGDDI du 07/07/2023 ;
- ❷ décret n°84-972 du 26 octobre 1984 ;
- ❸ circulaire PRM (Première ministre) n°6429/SG du 22/11/2023.

